

# Les prix des fruits et légumes flambent

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4684 - Mercredi 23 janvier 2019 - Prix : 10 DA

63<sup>e</sup> anniversaire de Lounes Matoub

### Coup d'envoi d'une semaine culturelle

Page 24

Clôture des assises nationales du tourisme

## Des recommandations en attente du passage au concret

Page 2

### Ces attaques israéliennes qu'on ne s'explique pas

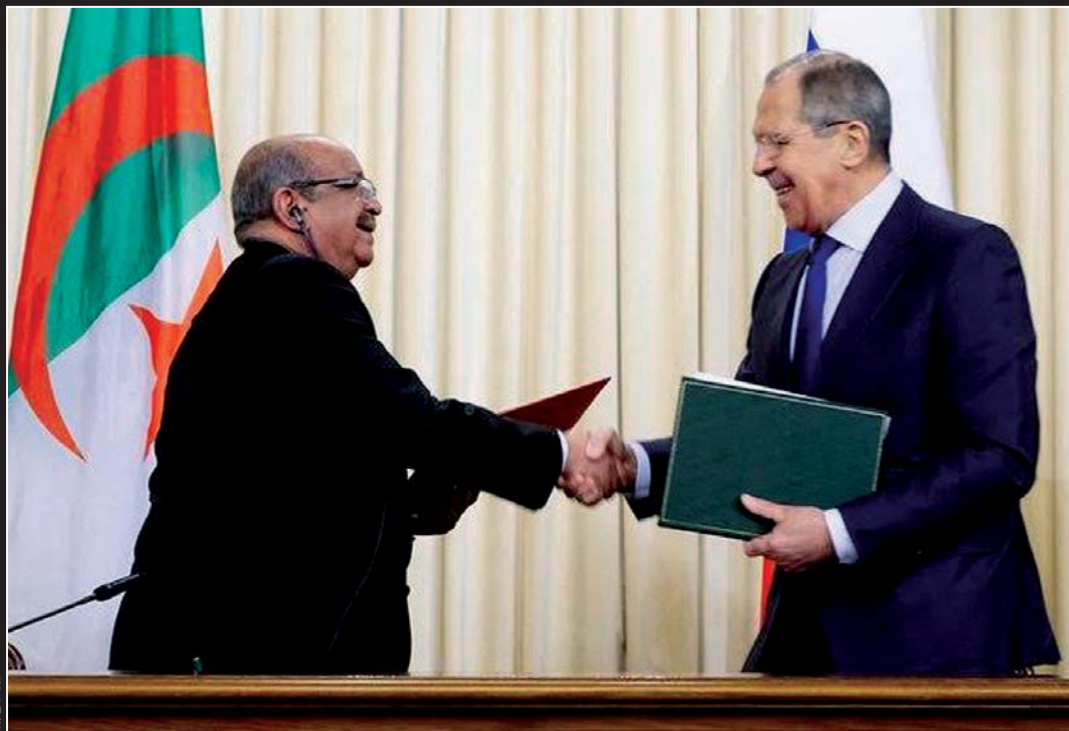
Par Mohamed Habili

Ceux qui ont cru qu'à partir du moment que la Russie a doté la défense aérienne syrienne du système de missiles S-300, les opérations israéliennes en Syrie allaient cesser, ont fini par comprendre que ce n'était pas aussi simple. D'ailleurs si les Russes tenaient tant à ce que ces attaques s'arrêtent, ce n'était pas en S-300 mais en S-400 qu'ils auraient équipé l'armée syrienne. Pas plus tard qu'il y a deux jours, une nouvelle agression israélienne de ce genre a frappé, entre autres cibles, l'aéroport international de Damas, donc pas même en l'occurrence un objectif militaire, causant quatre morts dans les rangs de l'armée syrienne, et des dégâts matériels sans doute. Une information donnée non pas par les Syriens mais par les Russes. Depuis que théoriquement la DCA syrienne est en mesure de riposter et même de mettre en échec ces attaques, un certain flou est entretenu sur la façon dont celles-ci se produisent. Par exemple, il n'est pas facile de savoir pour des profanes si ces tirs sont le fait d'avions opérant dans ou hors le ciel syrien. La différence est de taille cependant, même pour des non-initiés. Si les avions israéliens commencent par pénétrer le ciel syrien avant de viser leurs cibles, cela peut signifier plusieurs choses. Soit que le système S-300 n'est finalement pas plus performant que le système S-200, dont disposait auparavant l'armée syrienne, et grâce auquel d'ailleurs il lui était arrivé d'abattre un F-16 israélien, il y a de cela quelques mois.

Suite en page 3

### Algérie-Russie

# Serguei Lavrov aujourd'hui à Alger



Sur invitation de son homologue, Abdelkader Messahel, Serguei Lavrov, ministre russe des Affaires étrangères, effectue à partir d'aujourd'hui une visite de deux jours en Algérie. C'est ce qu'indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères rendu public hier.

Lire page 2

Violence dans les stades  
**Les clubs obligés d'installer un comité de supporters**

Page 4

Jusqu'à décembre dernier  
**L'inflation moyenne annuelle à 4,3%**

Page 5

Algérie-Russie

# Serguei Lavrov aujourd'hui à Alger

■ Sur invitation de son homologue Abdelkader Messahel, Serguei Lavrov, ministre russe des Affaires étrangères, effectue à partir d'aujourd'hui une visite de deux jours en Algérie. C'est ce qu'indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères rendu public hier.

Par Linda Naili

Cette visite, explique le MAE, s'inscrit dans «le cadre du dialogue politique régulier et de la concertation permanente entre les deux pays instaurés depuis la signature de la Déclaration commune sur le Partenariat stratégique entre l'Algérie et la Fédération de Russie, le 2 avril 2001, à l'issue de la visite d'Etat du Président Abdelaziz Bouteflika, en Russie». De plus, ajoute le département de Abdelkader Messahel, cette visite se situe «dans un contexte de développement continu du dialogue politique et de la coopération entre les deux pays». «Le séjour dans notre pays du chef de la diplomatie russe intervient également à la veille de la tenue de la 9<sup>e</sup> session de la Commission mixte économique algéro-russe, prévue à Moscou du 28 au 30 janvier 2019», précise encore le communiqué du MAE. Il est rappelé à ce propos qu'en septembre 2017 s'est tenue à Alger la 8<sup>e</sup> session de la Commission de coopération économique, commerciale, scientifique et technique russo-algérienne. Lors de cette rencontre, l'Algérie avait alors relevé la dynamique enregistrée dans le partenariat entre les deux pays, notamment dans les secteurs des hydrocarbures et du nucléaire civil, et qui devrait être élargie à d'autres domaines. Depuis, plusieurs contrats ayant trait notamment aux secteurs de

la mécanique, de l'agroalimentaire et de la logistique sont restés en phase de négociation est donc en attente d'aboutissement.

Ainsi cette dynamique algéro-russe qui aura marqué les échanges commerciaux entre les deux pays d'une valeur 4.6 milliards de dollars en 2017 a engendré une progression en la matière de 30% par rapport à 2016 où le volume des échanges s'est établi 4 milliards de dollars. Pour l'année 2018, les statistiques des douanes algériennes relatives au commerce extérieur indiquent que la Fédération de Russie est classée 12<sup>e</sup> fournisseur de l'Algérie durant les sept mois de l'année dernière avec un montant de 619 millions de dollars d'importations russes vers l'Algérie. Un chiffre que les douanes diront en régression de 13,06% par rapport justement à 2017.

Au demeurant, il est attendu de cette année que la coopération économique algéro-russe soit requinquée, en raison des dossiers en suspens, mais pas uniquement puisque, si l'on se réfère aux déclarations de Igor Beliaev, ambassadeur de Russie en Algérie, qui en décembre dernier avait confirmé l'information relative à l'approvisionnement de l'Algérie en blé auprès de son pays à partir de 2019. «Il a été annoncé qu'en 2019, l'Algérie recevra un lot pilote de blé russe pour estimer son niveau de qualité et déterminer s'il correspond aux besoins des Algériens. Si la



PH/D. R.

partie algérienne donne un avis favorable, la Russie livrera son blé à l'Algérie à un prix compétitif», avait-il annoncé lors d'un point de presse organisé au siège de son ambassade. Notons que le blé représenté, en Algérie, un marché de près d'un milliard de dollars, détenu par la France qui, jusque-là, était le premier fournisseur de blé tendre à l'Algérie. Il est vrai que l'Algérie a déjà importé du blé

russe en 2017, sauf que là il sera question de s'approvisionner totalement de la Russie.

## Questions régionales et internationales

Par ailleurs, cette visite de Sergei Lavrov portera bien évidemment également sur «un examen d'ensemble de l'état et des perspectives des relations bilatérales et permettra une large

échange de vues sur les grandes questions régionales et internationales. Dans ce contexte, la situation en Libye et les développements récents auxquels ce dossier a donné lieu seront au centre des entretiens, tout comme la situation au Sahel, au Mali, en Syrie et l'évolution du dossier du Sahara occidental», selon le MAE.

L. N.

## Clôture des assises nationales du tourisme

### Des recommandations en attente du passage au concret

Les spécialistes présents aux Assises nationales du tourisme déplorent le fait que les recommandations des différentes rencontres, notamment les assises nationales du tourisme finissent toujours par moisir dans les tiroirs du ministère de tutelle. Pour la quasi-totalité des professionnels du secteur du tourisme, le problème dans le secteur réside dans la non-application des recommandations qui découlent des différentes rencontres et notamment des assises, régionale ou nationale du tourisme. «Les conclusions des différentes assises nationales du tourisme sont encore dans les tiroirs des autorités, alors qu'absolument rien n'a été fait pour appliquer les mesures qui ont été prises», ont fustigé les différents experts du secteur présents aux assises nationales du tourisme. Ils ont indiqué que les grands axes ont été définis, et dans les différentes activités organisées par les professionnels, ont clairement identifié les problèmes et les maux qui gangrènent le tourisme algérien. Ce qu'il y a lieu de faire, selon eux, c'est de prendre en compte les différents points qui



PH/E. Soraya/J. A.

ont été relevés lors des assises du secteur et réitérés par les acteurs à travers leurs différentes manifestations pour que, d'une manière très urgente, les mesures idoines puissent être prises, pour le développement durable du tourisme. Selon Said Boukhefifa, président du syndicat national des agences de voyages et ancien cadre supérieur du secteur, l'organisation des rencontres d'envergure

comme les assises du tourisme est une bonne chose dans la mesure où les experts exposent ce qui a été fait et ce qui manque pour booster le secteur du tourisme. Mais regrette-t-il, le souci réside dans la non-application des recommandations. «Les assises se répètent tous les cinq ans, mais, les conclusions restent rangées dans les tiroirs du ministère de tutelle jusqu'à nouvel ordre», déplore-t-il. Même ver-

sion chez un investisseur venu de Ain Témouchent pour assister à la rencontre. «Sur le terrain, rien ne s'applique», dira-t-il, précisant que «la tutelle annonce à chaque occasion des facilitations d'investissement, mais rien de cela n'est clair pour l'investisseur qui se trouve confronté à d'énormes contraintes, notamment au niveau local.» Durant deux journées, les experts ont pointé du doigt, lors des assises nationales du tourisme, les insuffisances et contraintes freinant l'essor du secteur touristique en Algérie qui ont proposé, en même temps, des solutions pour y remédier. Evoquant les contraintes freinant le développement du secteur touristique en Algérie, l'expert Aziz Naf, les résumera en deux aspects majeurs : l'insuffisance et la qualité de l'hébergement ainsi que la tarification inaccessible pratiquée par les différents voyagistes (hébergement et transport notamment). «Il est temps que nos agences de voyages travaillent sur la réception et ne se contentent plus de faire uniquement dans l'émission des voyageurs», a-t-il également déploré. Il a, par ailleurs, plaidé pour la mise en œuvre du

Système d'observation et d'évaluation touristique ainsi que de la Banque d'investissement touristique (BIT), les deux dispositifs étant prévus dans le cadre du SDAT, a-t-il rappelé. Allant dans le même sens, l'expert canadien en tourisme, François Bédard, a souligné la nécessité de mettre en place «une Marque Algérie», afin de mettre en avant et de valoriser la destination Algérie, comme c'est le cas pour les pays touristiques, a-t-il argumenté. L'intervenant a, en outre, recommandé d'axer les efforts autour des deux concepts que sont «Gouvernance et Durabilité», tout en prévoyant un budget conséquent aux aspects liés à la promotion, à travers un travail de marketing, pour valoriser les potentialités touristiques du pays. Le spécialiste des questions touristiques a également préconisé l'encouragement de l'entrepreneuriat et de l'investissement des différentes activités liées au secteur, à l'instar de l'hébergement, transport, etc... et ce, dans le cadre des petites et moyennes entreprises (PME), créatrices d'emplois directs et indirects.

Louiza Ait Ramdane



À cause de la pluie et de la neige

# Les prix des fruits et légumes flambent

■ Depuis déjà des mois, les prix qu'affichent les commerçants sont élevés, mais aux premières gouttes de pluie, la majorité d'entre eux ont décidé d'augmenter un peu plus ceux de certaines denrées alimentaires très prisées telles que la pomme de terre, les courgettes, la carotte ainsi que certains fruits. Les prix des viandes rouges et blanches restent élevés.

Par Thinhinene Khouchi

Les citoyens assistent impuissants depuis plusieurs mois à une hausse progressive des prix. Et à chaque fois les commerçants inventent des causes en se référant aux conditions de chaque moment. En effet, si se n'est pas à cause des grossistes, c'est au tour des producteurs ou autres de porter le chapeau. La raison qui les a obligés à augmenter cette fois-ci leurs prix ce sont les changements climatiques, les pluies battantes et la neige qu'ont connu certaines régions du pays. En faisant un tour dans différents marchés de la capitale, on constate très vite que la guerre des prix bat son plein, les commerçants ont décidé d'ajouter au moins 30 DA pour chaque aliment. A Ain Benian, Zéralda, Bouzarea, la pomme de terre est affichée à 60 DA, la tomate à 130 DA chez certains tandis que d'autres l'exhibent à 160 DDA. Les oignons sont à 75 DA, la courgette qui se vendait il y a quelques jours à 100 DA est présentée aujourd'hui à 120 DA. Les carottes ainsi que chou-fleur sont cédés entre 80 DA et 110 DA. Même augmentation dans les prix de certains fruits, à l'image de la banane qui est proposée à 370 DA le kilo et les oranges à 100 DA. Le prix de la pomme locale a lui aussi été retouché passant en quelques jours de 150 à 220 DA le kilo. Le prix de la clémentine/mandarine



Ph/E. Soraya/J. A.

a augmenté aussi s'affichant à 130 DA. Certains vendeurs ont justifié cette hausse insensée des prix en affirmant que certains fruits et légumes ne sont pas de saison. Même constat du côté des viandes ; en effet, le prix de la viande blanche est passé de 280 DA/kg à 340 DA. La viande ovine locale est proposée à 1 400 DA et la viande bovine à 1 300 DA. La hausse aussi a touché les légumes secs, à savoir, les lentilles sont proposées à 200 DA, les pois chiches à 300 DA. Le prix des haricots

blancs qui avait enregistré l'année passée une hausse allant de 230 jusqu'à 250 DA le kilo, continue à augmenter s'affichant à 280 DA le kilo. Cette hausse qui ne semble pas connaître de fin n'a pas laissé les citoyens sans réaction. Ali, un père de famille rencontré devant un vendeur de légumes réputé pour ses prix inférieurs à ceux des autres commerçants au marché de Ain Benian, lui aussi réputé pour ses prix bas nous confie : «c'est vraiment cher, d'habitude les courgettes sont vendues au maximum

à 100 DA, aujourd'hui elles sont à 120 et la pomme de terre à 70 DA». Ce père de famille ajoutera que : «C'est vraiment trop, on ne peut ni manger de légumes frais ni secs car même les légumes secs sont chers». «Regardez le prix de la loubya (haricots blancs) n'arrête pas d'augmenter depuis l'année dernière déjà. De 190 DA à 230 DA puis à 280 DA c'est vraiment trop. On ne comprend pas pourquoi autant d'augmentation dans une période aussi courte».

T. K.

## Chaîne de récupération des déchets

### Un décret pour intégrer les chiffonniers en étude

Les chiffonniers peuvent prochainement être intégrés dans la chaîne de récupération des déchets grâce à un décret, actuellement en cours d'étude au niveau du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, a appris l'APS de l'Agence nationale des déchets (AND). «Perçus comme un obstacle devant l'organisation de la récupération des déchets pour les uns ou comme de potentiels alliés pour d'autres, le problème que posent les chiffonniers sera réglé grâce à ce décret, au stade de maturation, au niveau du ministère de tutelle», a indiqué le directeur de l'AND, Karim Ouamane. En effet, les chiffonniers qui rodent dans les centres d'enfouissement techniques (CET), ou sillonnent les quartiers pour vider les poubelles de leurs déchets valorisables ne font pas l'unanimité auprès des acteurs intervenant dans la gestion des déchets ménagers. A l'ONG internationale «R20», basée à Oran et qui a initié une opération-pilote de tri sélectif au niveau de trois quartiers oranais, on considère que les chiffonniers peuvent être de véritables alliés dans cette

démarche d'organisation de la valorisation des déchets. «Même s'ils sont à l'origine d'un certain nombre de problèmes, les chiffonniers participent à la récupération de quantités importantes de déchets recyclables», estime la chargée de la formation au niveau de l'ONG «R20», Zhor Breksi Reguig. Pourtant, ces mêmes chiffonniers auraient été un des obstacles principaux pour la réussite du projet que cette ONG a initié. Dalila Chellal, directrice du l'Epic CET Oran, qui gère les centres d'enfouissement de la wilaya, et qui a été chargée de la récupération des déchets au niveau des trois quartiers du projet-pilote du tri sélectif, estime que «les chiffonniers font de la concurrence déloyale en récupérant les déchets recyclables». M<sup>me</sup> Chellal note, qu'en tant directrice de l'Epic CET, elle rencontre un certain nombre de problèmes avec les chiffonniers, qui habitués à «se servir» des déchets valorisables, résistent aux tentatives d'organisation dans le secteur. En effet, plusieurs initiatives ont été prises à Oran par les autorités locales pour organiser ce secteur jusque-là exploité dans l'informel,

comme la création de centres de tri de proximité et la récupération des déchets valorisables au niveau des CET (centres d'enfouissement technique) par les autorités ou des recycleurs agréés, explique Dalila Chellal. Les données sur les gains générés par la récupération informelle des déchets sont méconnues et l'organisation de ce secteur, ayant longtemps échappé au fisc, se heurte aux pressions des chiffonniers qui n'acceptent pas la nouvelle situation, explique la même responsable. «Au centre de tri de proximité de M'dina J'dida, pas loin de la plus grande zone commerçante d'Oran, où des tonnes de carton sont récupérées chaque jour, nos agents font souvent l'objet d'intimidation et même d'agressions de la part des chiffonniers», a fait savoir M<sup>me</sup> Chellal. «Au CET de Hassi Bounif, dans une tentative d'exercer la pression sur ses responsables ayant fermé la porte devant eux, les chiffonniers ont déclenché un incendie, qui a failli tourner à la catastrophe», affirme-t-elle. Corroborée par les images des caméras de surveillance, et des témoignages, l'implication

des chiffonniers, avec la complicité de certains agents, a été prouvée. Le dossier a été transféré par la gendarmerie au procureur de la République, ajoute-t-on de même source. «Il a fallu toute une nuit pour maîtriser l'incendie dont les conséquences auraient été très graves s'il avait atteint le casier où sont enfouis les déchets, chargé de biogaz, extrêmement inflammable», note M<sup>me</sup> Chellal. Pour leur part, les chiffonniers se plaignent de cette situation, qualifiant d'«injustes» cette décision de les «priver même des ordures». Adda, un père de famille de 36 ans, estime que s'il fait les poubelles pour récupérer les déchets, c'est qu'il n'a pas d'autre choix». Une attitude de «tout à fait compréhensible» par les autorités qui ne demandent aux chiffonniers que de s'organiser en petites entreprises pour continuer à exercer cette activité, explique encore Dalila Chellal, notant que le décret pour les intégrer dans la chaîne de récupération dans un cadre institutionnel est la bienvenue.

Younès F.

## LA QUESTION DU JOUR

### Ces attaques israéliennes qu'on ne s'explique pas

Suite de la page une

Soit que les Syriens ne le maîtrisent pas encore suffisamment pour faire passer aux Israéliens le goût de violer leur espace aérien. Soit que ce sont les Russes qui en coordination avec les Israéliens s'arrangent pour que la DCA syrienne rate ses objectifs. Cela dit, il y a une autre explication, et c'est probablement elle qui est la bonne : en fait les avions israéliens n'opèrent pas dans mais hors du ciel syrien, le plus souvent, si ce n'est tout le temps, et non pas depuis leur espace aérien, mais depuis l'espace aérien libanais. De sorte que ce n'est pas une seule agression qu'ils commettent à chaque fois, mais deux, la première contre le Liban et la seconde contre la Syrie. On sait quelle est la réponse des Israéliens contre cette accusation : ce n'est pas à la Syrie, et encore moins au Liban, qu'ils en ont, mais aux positions iraniennes en territoire syrien. Ce disant, ils s'attirent à chaque fois la même réplique : que ne s'attaquent-ils pas dès lors à l'ennemi iranien directement, en Iran même ? Jamais les Israéliens n'ont voulu répondre à cela. Et pour cause, il n'y a pas de réponse à faire qui n'attente pas à leur ego de plus grande puissance militaire de la région. La réalité de ces attaques est encore moins reluisante. Tout le monde, ou presque, s'accorde en effet pour dire qu'elles n'auraient pas pu se produire sans l'aval des Russes. Avant de procéder à l'une d'elles, les Israéliens appelleraient les Russes, peut-être même directement ceux qui sont en Syrie, pour les informer et des cibles, théoriquement toujours iraniennes, et de la manière dont ils vont s'y prendre. Et ce n'est pas tout, il faudrait encore qu'ils s'engagent à ne pas violer l'espace aérien syrien. Alors seulement, ils recevraient le feu vert des Russes. Est-ce bien ainsi que ces choses-là se passent ? On ne sait trop pourquoi, aucun des bords directement concernés, à savoir la Syrie, le Liban, l'Iran, la Russie et Israël, ne se montre disposé à nous éclairer là-dessus. Pour un peu on croirait que la coordination, si coordination il y a bien sûr, n'est pas seulement entre Russes et Israéliens, mais entre toutes ces parties.

M. H.

Violence dans les stades

# Les clubs obligés d'installer un comité de supporters

■ Les clubs des deux Ligues professionnelles sont dans l'obligation d'installer un comité de supporters dans le cadre de la lutte contre la violence dans les stades, selon une correspondance adressée par la Ligue de football professionnel (LFP) à l'ensemble des pensionnaires des L1 et 2.

Par Fateh Z.

«**D**ans le cadre du lancement de la commission chargée de la lutte contre la violence dans les stades, la LFP informe les clubs qu'ils sont dans l'obligation d'installer un comité de supporters comme prévu dans l'article 201 de la loi N.13-05 du 23 juillet 2013, relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives qui stipule que les clubs et associations sportives organisant des manifestations sportives sont tenus de mettre en place des comités de supporters», a écrit la LFP sur son site. Cette décision vient en application aussi de «l'article 03 du décret exécutif N.15-73 du 16 février 2015, déterminant les dispositions applicables aux clubs sportifs professionnels et fixant les statuts types des sociétés sportives commerciales : article 03 alinéa 4 qui stipule : «Le club sportif professionnel est tenu notamment d'assumer ses obligations dans les préventions et la lutte contre la violence dans les infrastructures sportives, notamment à travers la mise en place d'un comité de supporters conformément aux lois et règlements en vigueur», ajoute-t-on de même source. La violence dans les stades ne cesse de prendre des proportions alarmantes, poussant les autorités à prendre des mesures pour tenter de mettre fin à ce phénomène. Quatre-vingts cas de violence ont été enregistrés dans les stades de football durant la



phase aller de l'actuelle saison, selon des statistiques dévoilées par le directeur de la Sécurité publique, le contrôleur de police Aïssa Naïli, au cours d'un point

de presse tenu le 13 janvier dernier. Selon le même responsable, ces actes de violence ont été enregistrés à l'occasion des rencontres de Ligue 1 de football

(28 cas), Ligue 2 (8), division amateur (13), Coupe d'Algérie et rencontres internationales (12) ainsi que 19 cas signalés dans les paliers inférieurs (régionaux

et de wilaya). Les services de l'ordre ont arrêté 726 personnes dont 82 mineurs, alors que 198 individus ont été présentés devant la justice. **F. Z./ (APS)**

Agriculture/Pour promouvoir la production

## Installation du Conseil national de la filière agrumicole

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a procédé, lundi à Chlef, à l'installation du Conseil national interprofessionnel de la filière agrumicole, visant à consacrer la coopération, la concertation et l'action commune en vue de réaliser un saut quantitatif et qualitatif dans cette ressource agricole. L'installation du Conseil s'est déroulée en marge de la 3e édition des «Journées méditerranéennes sur l'agrumiculture», organisées par l'Université de Chlef et la Chambre d'agriculture de la wilaya, en présence de M. Bouazghi et des différentes autorités administratives et sécuritaires de la wilaya, outre les investisseurs, les agriculteurs de cette filière et plusieurs experts nationaux et méditerranéens en la matière. A ce propos, le ministre a déclaré que «la filière agrumicole concerne plusieurs intervenants, à savoir les producteurs, les exportateurs ou encore les sociétés de valorisation, de transformation, de stockage et de commercialisation, en plus des instances activant dans le domaine de l'assistance technique, scientifique, de stockage et de l'importation des matières premières. Il est attendu, a-t-il dit, de ce Conseil d'œuvrer à la mise en place d'un cadre efficace et optimal permettant d'appuyer la dynamique de développement marquant cette filière tout en ouvrant un espace plus large pour la concertation, l'arbitrage et l'entente entre tous les acteurs de l'agrumiculture dont les associations de consommateurs. M. Bouazghi a estimé que l'agrumiculture est l'un des importants systèmes de production en Algérie qui revêt une importance considérable dans la politique de développement agricole, eu égard à ses avantages préférentiels vis-à-vis de l'économie nationale. Selon le ministre, le programme du secteur en la matière vise la revalorisation de l'agrumiculture à travers la modernisation des moyens de production, la bonne maîtrise de la machinerie, l'amélioration du rendement et de la qualité de production et la promotion de la productivité dans le but de couvrir les

besoins de la consommation nationale. L'Etat a entrepris d'autres mesures en vue d'encourager les producteurs d'agrumes, à savoir l'organisation de cette filière, le renforcement du réseau d'entreprise exerçant dans ce domaine, le soutien à la protection du produit national à travers les crédits et l'encadrement technique en termes de recherche, de formation et d'orientation et d'accompagnement aux agriculteurs sur le terrain, a fait savoir le ministre. L'agrumiculture concerne 32 wilayas pour une superficie globale de 70 503 ha, contre 63 186 ha en 2010, ce qui témoigne des efforts consentis pour développer cette filière qui assure plus de 250 000 postes d'emploi permanents et saisonniers, a conclu le ministre. La production globale d'agrumes (orange, clémentine et citron) pour la saison agricole de 2018 a été estimée à plus de 14 millions de quintaux, dont plus de 11 millions de quintaux d'oranges et 2,5 millions de quintaux de clémentines, et près de 800 000 quintaux de citrons.

Sur un total de 32 wilayas productives d'agrumes, la wilaya de Blida vient en tête avec 4,1 millions de quintaux, suivie de Mostaganem avec 1,2 million de quintaux, puis Tipasa avec 1,1 million de quintaux, la wilaya de Chlef étant considérée parmi les cinq wilayas pionnières dans ce domaine, a ajouté le ministre, précisant que le reste de la production agrumicole était réparti sur les 28 autres wilayas. Le ministre a rappelé, dans ce sens, les efforts constants déployés pour développer cette filière qui prend une courbe ascendante, la valeur de production des différentes variétés d'agrumes ayant atteint durant la campagne agricole 2017-2018 une hausse considérable, soit l'équivalent de 186 milliards de dinars, contre près de 82 milliards de dinars en 2010, soit plus que le double. Cette valeur représente 5% de la production nationale agricole globale, selon le ministre. La production nationale agrumicole avait dépassé les 14 millions de quintaux en 2018, contre 7 millions de quintaux en 2010, a fait savoir le ministre, ajoutant que l'objec-

tif était d'atteindre 20 millions de quintaux dans les prochaines années. En marge de la 3e édition des «Journées méditerranéennes sur l'agrumiculture», le ministre a visité l'exposition des produits agricoles, notamment les agrumes, organisée par plusieurs producteurs nationaux venus des différentes wilayas, au cours de laquelle il les a exhortés à doubler la production en termes de quantité et de qualité et de s'orienter vers la valorisation, la transformation et notamment l'exportation. Le ministre a inspecté également une exploitation agricole privée sise à la commune de Oued Sly, spécialisée dans la production d'oranges, où il a exprimé sa satisfaction quant aux résultats réalisés par l'exploitant, appelant, à cette occasion, les cadres du ministère et les autorités locales à encourager davantage ce type d'investissement direct par les privés en vue d'augmenter la production nationale. Le ministre a visité le complexe d'abattoir industriel d'Oum Drou, réalisé par un privé, dont le taux d'avancement avoisine les 95% en attendant sa mise en service dans les prochains mois, avec une capacité d'abattage de 100 vaches et 500 bovins/jour, et une production de 5 000 tonnes de viandes/an. Il a également inspecté la ferme-pilote de Bir Safsaf à Oued Fodda, qui est une pépinière de différentes semences et dont la relance a eu lieu dans le cadre du partenariat entre les secteurs public et privé. Répondant aux questions de la presse au terme de sa visite à la wilaya de Chlef, M. Bouazghi a indiqué que la réception du premier lot de vaccins contre la peste des petits ruminants et la fièvre aphteuse est prévue pour la fin de cette semaine, et que toutes les mesures ont été prises à travers une directive pour définir les conditions et les manières de bénéficier d'une indemnisation au profit des éleveurs lésés ayant l'aval des services vétérinaires locaux pour les cas déclarés, ajoutant qu'il a été procédé à l'affectation de fonds pour prendre en charge cette opération.

### Algérie/Chine Louh et l'ambassadeur chinois satisfaits de la qualité des relations exceptionnelles

LE MINISTRE de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, et l'ambassadeur de Chine à Alger, Li Lianhe, ont exprimé leur satisfaction de la qualité des relations «historiques exceptionnelles» qui lient l'Algérie et la République populaire de Chine, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Justice. Au terme de leur rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, les deux parties ont salué le niveau des relations entre les deux pays et examiné les voies de renforcer et de consolider ces relations, notamment sur les plans juridique et judiciaire.

O. N.

Yanis F.



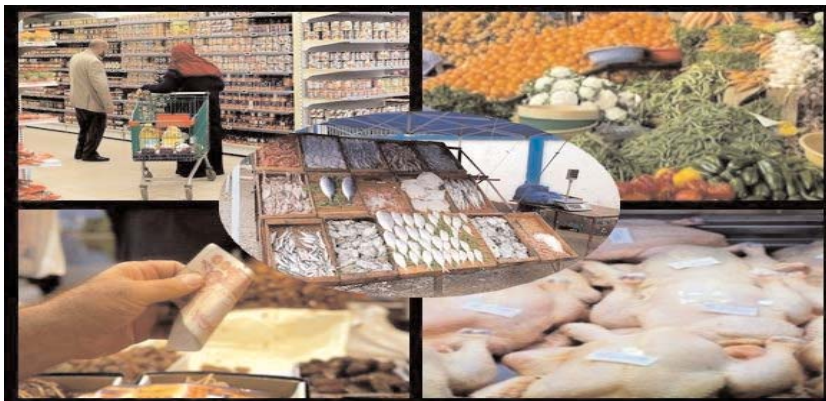
Jusqu'à décembre dernier

# L'inflation moyenne annuelle à 4,3%

■ L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 4,3% jusqu'à décembre 2018, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Par Salem K.

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à décembre 2018 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois allant de janvier 2018 à décembre 2018 par rapport à la période allant de janvier 2017 à décembre 2017. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire l'évolution de l'indice du mois de décembre 2018 par rapport à celui du mois de novembre 2018, elle a baissé de 1%. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont reculé de 2,6% en décembre 2018 par rapport à novembre 2018, résultant d'une décroissance des prix des produits agricoles frais (-5,2%). Cette variation baissière des prix des produits agricoles frais a été induite, principalement, par la chute des prix de la volaille (-11,6%), des fruits (-9,1%), des légumes (-14,1%) dont la pomme de terre (-5,6%). Pour les prix des produits alimentaires industriels



(agroalimentaires), ils ont connu une légère hausse de 0,1%. Concernant les prix des produits manufacturés, ils ont grimpé de 0,4%, tandis que ceux des services ont stagné, précise l'Office. Par groupe de biens et services, les prix du groupe Habillement-Chaussures ont connu une hausse de 0,9%, tandis que ceux des meubles et articles d'ameuble-

ment ont augmenté de 1,6%. Quant au reste des produits, leurs prix se sont caractérisés par des variations modérées. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire l'évolution de l'indice du mois de novembre 2018 par rapport à celui du mois d'octobre 2018, elle a baissé de 0,5%. En termes de variation mensuelle et par catégorie

de produits, les prix des biens alimentaires ont inscrit un recul de 1,4% en novembre par rapport à octobre 2018, résultant d'une décroissance des prix des produits agricoles frais (-2,9%). Cette variation baissière des prix des produits agricoles frais a été induite, principalement, par la chute des prix des fruits (-11%), des légumes (-10,8%) dont la

pomme de terre (-4,6%). En revanche, des hausses ont caractérisé les autres produits alimentaires, notamment la viande de poulet (+5,3%) et les œufs (+10,7%). Pour les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont connu une légère hausse de 0,2% due, particulièrement, à l'augmentation des prix du café (+1,4%). Concernant les prix des produits manufacturés, ils ont connu une variation haussière de 0,3% tandis que ceux des services ont augmenté de 0,6%, précise l'Office. Par groupe de biens et services, les prix du groupe Habillement-Chaussures ont connu une hausse de 0,6%, tandis que ceux de l'Éducation-Culture-Loisirs ont augmenté de 1,6%. Le groupe Produits divers a aussi observé une variation haussière de 0,6%. Même tendance a été enregistrée par celui de la Santé-hygiène corporelle (+0,4%). Le reste des groupes de produits s'est caractérisé soit par des variations modérées soit par des stagnations.

S. K./APS

## Pétrole

### Le Brent sous les 62 dollars

Les prix du pétrole reculaient mardi en cours d'échanges européens, effaçant leur bond de la veille alors que les inquiétudes sur la croissance mondiale reprennent le dessus. Ce mardi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 61,64 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,10 dollar par rapport à la clôture de lundi. Dans les

échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de février, dont c'est le dernier jour de cotation, cédait 78 cents à 53,02 dollars. La veille, les cours avaient grimpé à leur plus haut niveau en un mois et demi à 63,15 dollars pour le Brent et à 54,24 dollars pour le WTI. Le prix évolue «de manière impulsive», a souligné Carlo Alberto De

Casa, analyste chez ActivTrades, qui rappelle que les cours se sont effondrés de 40% au dernier trimestre de 2018 avant de grimper de 20% sur les premières semaines de 2019. Certains acteurs s'inquiètent ainsi de voir les prix monter alors que la demande pourrait souffrir d'un ralentissement de la croissance, notamment en Chine, premier importateur mondial de pétrole. «Le FMI a revu à la baisse

ses prévisions de croissance mondiale lundi», ont noté les analystes de Commerzbank. Alors que l'essentiel de la croissance de la demande se concentre en Asie, les analystes de Wood McKenzie estiment que la croissance de la demande indienne d'essence et d'autres produits raffinés pourrait atteindre 6,4%, ou 112 000 barils par jour, et dépasser celle de la Chine en 2019. **Hmida Gh.**

## Changes

### L'euro stable face au dollar, la livre britannique progresse

L'euro était stable face au dollar, et la livre britannique progressait légèrement au lendemain du discours de la Première ministre britannique Theresa May devant le Parlement, et après des chiffres meilleurs qu'attendu sur l'emploi. Ce mardi matin, l'euro se stabilisait face au dollar à 1,1362 dollar pour un euro contre 1,1365 lundi soir, et baissait légèrement face à la livre sterling à 87,98 pence pour un euro, contre 88,15 lundi soir. La livre gagnait également du terrain face au billet vert, à 1,2915 dollar pour un euro contre 1,2892 lundi soir, au lendemain d'une fermeture des marchés américains à l'occasion de la journée de Martin Luther King Jr. A dix semaines seulement de la sortie prévue de l'Union européenne, le 29 mars, la Première ministre Theresa May doit trouver une voie

pour éviter au Royaume-Uni une rupture sans accord, synonyme de risques de pénuries, d'embouteillages monstres aux abords des ports et d'effondrement de la livre. «Les derniers développements sur le Brexit, que ce soit le tiède «plan B» de Mme May ou le Labour qui ouvre la porte à un vote de la Chambre des communes sur un second référendum, n'ont pas eu beaucoup d'effet sur la devise», a fait remarquer Connor Campbell, analyste. «La livre continue d'attendre de voir ce qu'il va se passer une fois la poussière retombée», a-t-il poursuivi. Mardi, elle a néanmoins profité du taux de chômage tombé à 4% lors des trois mois achevés à fin novembre, contre 4,1% attendus, et de la hausse des salaires qui s'est établie à 3,4% (primes comprises) sur un an, un rythme bien plus élevé que l'infla-

tion. Outre le Brexit, les investisseurs continuent de surveiller le «shutdown» aux États-Unis – blocage budgétaire des services fédéraux qui a débuté le 22 décembre.

**L'impasse «va probablement commencer à peser de plus en plus sur le Dollar», ont estimé Lee Hardman et Derek Halpenny, analystes**

«De nombreuses statistiques ne sont pas publiées outre-Atlantique à cause du bras de fer entre la Maison-Blanche et les Démocrates. Il est donc difficile d'avoir une vision de l'état de l'économie américaine en ce début d'année», ont de leur

côté souligné les analystes. Plus tard dans la semaine, les investisseurs suivront les dernières décisions de politique monétaire de la Banque du Japon, qui publiera également son rapport trimestriel, mercredi, et de la Banque centrale européenne, jeudi. Le dollar baissait face au yen, à 109,45 yens pour un dollar contre 109,67 lundi soir, tout comme l'euro, à 124,36 yens pour un euro contre 124,64 lundi. Le franc suisse se stabilisait face à l'euro, à 1,1329 franc suisse pour un euro contre 1,1335 lundi, tout comme face au dollar, à 0,9971 franc suisse pour un billet vert contre 0,9972 lundi soir. Le monnaie chinoise évoluait à 6,8074 yuans pour un dollar, contre 6,7980 lundi à 15h30 GMT. L'once d'or valait 1 284,35 dollars, contre 1 275,90 lundi. **Iham N.**

## Corée du Sud

### La croissance sud-coréenne ralentie à son plus faible taux en six ans

Le taux de croissance sud-coréen a ralenti en 2018 à 2,7%, son plus bas niveau en six ans, a annoncé la Banque centrale jeudi alors que le président Moon Jae-in recule dans les sondages du fait des inquiétudes pour la santé d'une économie au 11e rang mondial. Le mécontentement des Sud-Coréens face à la morosité ambiante, en particu-

lier le taux de chômage relativement élevé des jeunes, a fait plonger la courbe de popularité du président, lequel ne recueille plus que 50% d'opinions favorables contre 80% en mai après son premier sommet avec le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un. Les esprits chagrins reprochent à sa stratégie maîtresse, celle d'une «croissance tirée par les

revenus», avec à la clé une forte augmentation du salaire minimum, de porter atteinte à ceux qu'elle veut aider en augmentant les coûts du travail. Le manque de progrès dans les discussions sur la dénucléarisation entre Washington et Pyongyang pèse aussi sur la popularité du président. Le taux de croissance de 2018 est en baisse de 0,4 points

de pourcentages par rapport à l'année précédente, a ajouté la Banque de Corée, soit le chiffre le plus faible depuis les 2,3% recensés en 2012. L'économie sud-coréenne est très dépendante des exportations et a subi le contrecoup du ralentissement de l'économie chinoise, son plus grand partenaire commercial. La Corée du Sud est également

prise en étau dans la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis, les deux premières économies du monde. M. Moon a limogé en novembre ses deux grands argentiers, le ministre des Finances et son chargé de stratégie politique. Son chef de cabinet a démissionné en début de mois.

R. E.

Dans trois communes de la wilaya de Ain Defla

# 3 brigades de gendarmerie en cours de création

■ Trois brigades de gendarmerie sont en cours de création dans trois communes de la wilaya de Ain Defla en vue d'y renforcer la couverture sécuritaire, a indiqué lundi le chef du groupement local de ce corps de sécurité.

Par Mahi Y.

« Il s'agit des communes de Tarik Ibn Ziad, Djemaâ Ouled Cheikh et Ain Bouyahia », a précisé le colonel Djamel Benyoub qui animait une conférence de presse consacrée au bilan des activités de l'année 2018 de ce corps de sécurité, signalant que les communes restantes (Mekhatria, Birbouche, Ain Benian, Ben Allel et Oued Djemaâ) se verront doter de structures sécuritaires du même genre durant le prochain quinquennat après achèvement des études y afférentes.

« Il est clair que notre souci premier est que la couverture sécuritaire de la wilaya de Ain Defla (36 communes) avoisinant actuellement les 81%, soit assurée à 100% », a soutenu le même officier, faisant état d'un plan visant la surveillance des communes non encore dotées de brigades de gendarmerie.

S'agissant de l'activité du groupement de gendarmerie de Ain Defla durant l'année 2018, le bilan se rapportant à l'homicide volontaire fait état du traitement de 4 affaires (une de plus par rapport à 2017) qui se sont soldées par l'incarcération de leurs auteurs.

Les crimes commis sont essentiellement motivés par les divergences portant sur les propriétés, ainsi que les conflits familiaux de tout genre, a-t-il souligné, observant que certains crimes ont été commis sous l'ef-



PH. &gt;

fet de l'alcool et des psychotropes. Au sujet des agressions enregistrées sur le tronçon de l'autoroute Est ouest traversant la wilaya, il a été fait état de 16 affaires traitées en 2018, soit 9 de plus par rapport à 2017, relevant que cet état de fait s'explique, notamment, par la présence massive des gendarmes sur l'axe en question. Cette présence a porté ses fruits au mois de mai de l'année écoulée dans

la mesure où, a expliqué le colonel Djamel Benyoub, il a été procédé au démantèlement d'un réseau criminel composé de 3 individus qui agressait les automobilistes et les piétons sur le tronçon de l'autoroute situé entre Boumedfaâ et Khémis Miliana. « La mise hors d'état de nuire de ces criminels nous ayant permis de traiter 7 autres affaires du genre restées en suspens », s'est-il félicité. Concernant le crime

ordinaire, les crimes et délits contre les personnes arrivent en tête des affaires traitées (52,62 % des affaires traitées), suivis de ceux contre les biens (37,36 %), la falsification (5,56 %), la sécurité publique (4,39 %), la famille et les us (1,17 %), l'ordre public (1,17%), la sûreté publique (0,68 %) en sus de l'attroupement (0,09 %). S'agissant du crime organisé, le groupement a procédé durant la période considé-

rée au traitement de 30 affaires se rapportant à l'émigration clandestine, la drogue et les psychotropes (48), les armes et les munitions (4), la contrebande (1), la falsification (10), les crimes financiers et économiques (4), a-t-on souligné, faisant état d'un total de 150 personnes qui y étaient impliquées.

Au sujet de la sécurité routière, la même source a fait état de 429 accidents de la route ayant causé le décès de 91 personnes et des blessures à 775 autres durant l'année 2018, signalant une baisse de 9,68 % des accidents de la route par rapport à 2017 avec la prédominance du facteur humain qui reste la cause principale de ces accidents (près de 84% des cas).

4781 appels (dont 2080 de nuit et 2701 de jour) ont par ailleurs été effectués vers le numéro vert (1055), a-t-il précisé, relevant que l'implication des citoyens est importante dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes. Au sujet du crime électronique, les unités du groupement territorial de la Gendarmerie de Ain Defla ont procédé au traitement de 5 affaires (deux de plus par rapport à 2017) se rapportant notamment à la vie privée des citoyens, a-t-on recensé, observant que les jeunes recourant aux réseaux sociaux le font généralement avec « insouciance » et sans esprit « responsable » les dissuadant de s'immiscer dans la vie privée des gens.

M. Y./APS

## Béjaïa

### Grève de l'Intersyndicale de l'Éducation

L'Intersyndicale du secteur de l'éducation composée du Satef, l'Unpef, le Snapest, le Cla, et le Snte est entrée en grève lundi dans la wilaya de Béjaïa, tel qu'il a annoncé en décembre de l'année écoulée. Les établissements scolaires ont été perturbés

par ce mouvement. Le recours de l'Intersyndicale de l'éducation nationale à ce mouvement de grève est motivé par « l'absence d'une bonne volonté de régler les problèmes des travailleurs du secteur ». L'Intersyndicale revendique « l'amélioration du pouvoir d'achat,

la révision du statut particulier du personnel de l'éducation, l'adoption d'un régime indemnitaire incitatif et la révision de la grille salariale en fonction de l'inflation, le retour à la retraite anticipée, entre autres ». Selon Hocine Benamara du Cla, le taux de suivi du

débrayage est de 73% au niveau de toute la wilaya. Notre interlocuteur estime le taux de suivi dans la vallée de la Soummam à 64%, dans la ville de Béjaïa et ses environs à 73% et 62% à l'est de la wilaya. Et de revenir ensuite à l'échec du dialogue mené avec le

ministère de l'Éducation qui, selon lui, « n'a rien concédé de concret par rapport aux revendications mises en avant ». Il y a pas d'évolution dans le dialogue en ce qui concerne les grands axes. Et d'ajouter : « nous avons remarqué cette fois-ci un recul même par rapport aux rondes de dialogues précédents surtout sur la question des majorations des salaires, le statut particulier et le pouvoir d'achat en général ».

M. Benamara a évoqué par la suite la commission nationale des œuvres sociales dont le mandat est arrivé à expiration depuis quatre mois, lequel a été selon lui, « illégalement, prolongé ». Notons qu'un rassemblement de l'Intersyndicale est prévu pour aujourd'hui à 13h devant la direction de l'éducation.

Hocine Cherfa

## Bordj Bou Arreridj

### Plus de 28 millions de dollars d'exportations en 2018

La valeur des exportations durant l'année 2018 a dépassé à Bordj Bou Arreridj 28 millions dollars, contre 12 millions dollars en 2017, indique lundi un bilan de l'inspection divisionnaire des douanes de la wilaya.

La valeur des opérations d'exportation a atteint 3,3 milliards DA, soit 28 millions dollars USA contre 1,2 milliard DA (11,1 millions dollars) l'année passée, a précisé le chef du bureau d'information et relation publique de l'inspection, Sebti Rabie.

La valeur des importations a, quant à elle, été estimée pour la même période à 44 milliards DA, soit 197 millions dollars, a-t-il ajouté. Les exportations, dont des produits électroménagers, électroniques et agricoles, ont

été expédiées vers 15 pays à la faveur de facilitations, accordées aux opérateurs économiques, a expliqué M. Sebti, soulignant que la zone logistique non-portuaire de Tixter a contribué à l'évolution des échanges commerciaux avec l'extérieur.

Le responsable a relevé une évolution de 200 % des déclarations douanières et containers

traités avec notamment 7.814 containers en 2018 contre 3.315 en 2017, ce qui a contribué à relever les recettes du trésor public et des opérations de ventes aux enchères ayant rapporté 65,7 millions DA au Fonds commun des collectivités locales. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande, il a été procédé à des saisies de bois-

sons alcoolisées, de pétards et de portables en plus d'une affaire liée aux crimes de change, dont l'amende a été de 8 millions DA, selon la même source.

L'inspection divisionnaire de Bordj Bou Arreridj recense 28 opérateurs économiques agréés et 6 dépôts, dont 5 privés et 1 public outre le port sec de Tixter.

Yanis F.

## Laghouat

### Le monoxyde de carbone tue deux personnes à Hadj-Mechri

Deux personnes sont mortes asphyxiées par le monoxyde de carbone dans un domicile de la commune de Hadj-Mechri (Laghouat), a-t-on appris mardi des services de la protection civile. Les victimes, une femme de

32 ans et un enfant (4 ans), ont été trouvées mortes dans leur domicile familial, asphyxiées par le monoxyde de carbone dégagé par un appareil de chauffage, a précisé à l'APS le lieutenant Mehdi Nekmouche. Les corps

des victimes ont été déposés à la morgue de l'établissement public hospitalier d'Affou et une enquête a été déclenchée par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ces décès.

D'intenses campagnes de sensibilisation sont menées en cette période hivernale par les services de l'entreprise Sonelgaz sur les dangers d'une mauvaise utilisation du gaz.

R. R.



## Libye

# Accord de trêve après des combats meurtriers entre milices

■ Des milices rivales libyennes qui s'affrontent depuis mercredi dans la banlieue sud de Tripoli ont accepté un accord de cessez-le-feu, ont annoncé lundi soir des médiateurs.

Par Mondji T.

Les combats opposent des milices tripolitaines à un groupe armé venu de Tarhouna (à 60 km au sud-est de Tripoli) et appelé la «7<sup>e</sup> brigade». Ces affrontements ont fait au moins 16 morts et 65 blessés, selon un bilan du ministère de la Santé arrêté samedi soir.

L'accord de cessez-le-feu a été conclu grâce à une médiation de dignitaires de la ville de Bani Walid, à 170 km au sud-est de Tripoli.

Lors d'une cérémonie dans la capitale, ces responsables ont précisé que les milices de la Force de protection de Tripoli et la «7<sup>e</sup> brigade» avaient accepté les termes de l'accord, signé par des responsables des villes de Tarhouna et Tripoli.

Le texte stipule notamment l'arrêt «définitif» des combats, le retrait de la banlieue sud des forces des deux camps vers leurs villes respectives, ainsi que l'échange de prisonniers et de dépouilles de combattants tués

dans les affrontements.

Il prévoit aussi la formation de plusieurs comités pour s'assurer de l'application des termes de l'accord.

Le chef de la mission de l'ONU en Libye (Manul), Ghassan Salamé, a souhaité «le succès et l'application sincère de l'accord», en téléphonant à un chef de tribu de Bani Walid qui a mené la médiation, selon le compte Twitter de la mission.



Un accord de cessez-le-feu entre les deux camps rivaux avait déjà été conclu en septembre

sous l'égide de l'ONU, après des affrontements qui avaient fait au moins 117 morts et plus de 400

blessés, entre fin août et début septembre.

M. T./APS

## Lot quotidien du détenu politique sahraoui Abdelmihdhar

### Discrimination volontaire, torture psychologique et représailles systématiques

L'administration de la prison locale marocaine Tiftet 2 exerce une politique de discrimination volontaire, de torture psychologique et de représailles systématiques à l'encontre du détenu politique sahraoui, El Bachir Abdelmihdhar du groupe de Gdeim Izik, dont l'état de santé est critique, indiquent des rapports médiatiques.

La famille du détenu a fait savoir que l'état de santé de ce dernier était critique en raison de la fréquence des grèves de la faim observées et de la torture psychologique exercée par l'administration pénitentiaire à

l'encontre de Bachir Abdelmihdhar qui fait l'objet de représailles politiques systématiques pour ses positions politiques à l'égard du Sahara occidental.

Les huit requêtes adressées par le détenu politique au procureur général sont restées sans suite, ajoute-t-on de mêmes sources.

«L'administration est allée jusqu'à empêcher mon frère de poursuivre ses études de Master», selon le frère du détenu Ibrahim Abdelmihdhar.

La famille du détenu politique sahraoui condamne vigoureusement la discrimination

et la torture psychologique qu'endure le défenseur des droits de l'Homme, le journaliste Bachir Abdelmihdhar.

Les proches du détenu politique appellent toutes les organisations internationales des droits de l'Homme ainsi que les associations sahraouies des droits de l'Homme à exercer des pressions sur l'Etat marocain pour permettre à Bachir Abdelmihdhar de recouvrer ses droits élémentaires et de lui assurer les conditions appropriées pour poursuivre ses études universitaires.

R. M.

## Tunisie

## L'UGTT annonce la reprise des négociations sur l'augmentation des salaires

Les négociations sur l'augmentation des salaires des fonctionnaires devaient reprendre hier mardi à 15 heures, dans le cadre d'une réunion groupant le gouvernement et l'UGTT. La Centrale syndicale l'a annoncé sur sa page Facebook. Ce nouveau round de négociations intervient alors qu'une grève générale les 20 et 21 février a été décidée samedi par la commission administrative nationale de l'UGTT.

Et à la veille de ces pourparlers, le ministre des Affaires sociales a déclaré que les deux parties «sont aujourd'hui plus proches que jamais pour conclu-

re l'accord» sur l'augmentation des salaires dans la Fonction publique. En marge d'une session plénière à l'ARP, Mohamed Trabelsi a précisé que les négociations achoppent sur la date de versement de cette augmentation et de son effet rétroactif.

### Il n'y aura pas d'année blanche dans les lycées et collèges

«Il n'y aura pas d'année blanche dans les lycées et collèges», selon le directeur général du cycle préparatoire et de l'enseignement secondaire au ministère de l'Education, Hatem

Amara. Il précise que le ministère est résolu à trouver les solutions qui servent l'intérêt de l'élève et garantissent la stabilité.

Lors d'un point de presse tenu à Tunis, lundi 21 janvier 2019, le responsable a déclaré que le ministère et la Fédération générale de l'enseignement secondaire sont attachés à résoudre la crise, ajoutant que les solutions pourraient être trouvées dans les heures ou jours à venir. Selon lui, ces solutions seront à la hauteur des attentes de tout le monde, appelant la partie syndicale à accepter les propositions du ministère et à poursuivre les négociations au

sujet des autres points irrésolus.

«Il est encore possible de se rattraper si la fédération décide de renoncer à sa décision de boycotter les examens dans un délai ne dépassant pas un mois», a-t-il souligné. Hatem Amara a fait savoir que le boycott des examens au cours du premier trimestre a compromis le système éducatif et paralysé le bon déroulement des cours dans certains lycées et collèges.

### Kasserine : six nouveaux cas de fièvre aphteuse détectés

Six nouveaux cas de fièvre

aphteuse ont été détectés en fin de semaine dans des cheptels de moutons dans le gouvernorat de Kasserine, a indiqué Ridha Guesmi, chef du service de la production animale au Commissariat régional au développement agricole (CRDA) à Kasserine.

Ces foyers de virus de fièvre aphteuse ont été enregistrés dans les délégations de Kasserine-sud (1), Sbiba (4) et Majel Bel Abbès (1). Deux cas avaient été découverts la semaine dernière à Hassi El Ferid et Kasserine-sud.

Des mesures urgentes ont été prises pour faire face à la propagation de cette maladie. Il s'agit notamment de renforcer les campagnes de vaccination, a-t-il souligné, rappelant que des campagnes anticipatives ont été déjà lancées au profit du bétail dans la région depuis la fin de la semaine dernière.

Bénéficieront de ces campagnes, plus de 400 mille têtes ovines et 10 mille têtes bovines, a ajouté la même source.

Parmi les facteurs de l'émergence de ce virus, Guesmi a avancé comme hypothèse le phénomène de contrebande de vaches de l'Algérie où cette maladie s'est répandue récemment.

Mondher B.

## Mauritanie

## Mobilisation contre l'immigration clandestine après un drame

En état de choc après le drame du naufrage d'une embarcation de fortune dans les eaux entre le Maroc et l'Espagne, avec un bilan de 53 personnes portées disparus, en majorité des Mauritanais originaires du Guidimakha (région du sud, frontalière du Mali et du Sénégal), les ressortissants de la contrée ont décidé de réagir. Ainsi, samedi en fin d'après-midi, une manifestation a eu lieu sous ce slogan : «Stop à l'immigration clandestine». Il s'agit ainsi de sensibiliser les potentiels candidats contre ce fléau et ses dangers. La manifestation s'est déroulée en marge d'un match de football du champion-

nat inter-villages de la région. Cette manifestation a débuté par une minute de silence à la mémoire des jeunes portés disparus.

Prenant la parole, Idrissa Camara, député du Rassemblement national pour la réforme et le développement (RnrD/Tawassoul-opposition, mouvance islamiste) a invité «les jeunes Mauritanais à rester chez eux et à entreprendre des Activités génératrices de revenus (AGR) sur place, car l'image d'une Europe perçue comme un eldorado est une véritable chimère». Le député a appelé à la mobilisation de tous «pour mettre fin à ces voyages sans issue, qui engloutissent les vies

des jeunes et font perdre à nos pays des ressources humaines inestimables». Une interpellation destinée au gouvernement et à toutes les bonnes volontés. De son côté, Habou Sylla, présidente d'un Groupement d'intérêt économique (GIE) et ex-députée, a abondé dans le même sens et annoncé «une série d'actions pour mettre fin au spectacle désolant des nos fils emportés par les vagues de l'océan».

Même ton chez Diarra Camarara, coordinatrice d'une nouvelle initiative visant à combattre l'immigration clandestine.

Cheikh Sidya



Irak

# Le bloc pro-Iran capitalise sur le sort des troupes américaines

■ En Irak, où la formation du gouvernement n'est toujours pas achevée, le bloc pro-Iran capitalise sur le mécontentement né de l'annonce par le président américain Donald Trump qu'il pourrait se servir du pays comme d'une «base» une fois ses soldats retirés de Syrie.

Par Rima C.

Depuis des jours, réseaux sociaux et médias locaux dénoncent l'envoi présumé de renforts américains en Irak. Officiellement démentie, la rumeur illustre toutefois la sensibilité du sujet dans un pays pris en étau entre ses deux principaux alliés, l'Iran et les Etats-Unis, eux-mêmes grands ennemis. Dans ce contexte, un calendrier de retrait des forces étrangères devrait être prochainement voté par les députés, assure à l'AFP Mahmoud al-Rubaye, porte-parole du mouvement Sadiqoun, membre de l'Alliance

de la Conquête, coalition d'extrême-droite anti-islamistes au Parlement. Comme l'ensemble des factions chiites proches de l'Iran, son groupe «refuse catégoriquement la présence de forces étrangères en Irak et travaille à faire adopter une loi les forçant à partir», indique-t-il. Il y a peu, un député de la Conquête a réclamé au Premier ministre Adel Abdel Mahdi une réponse sur des mouvements militaires étrangers, alors que des médias locaux ont diffusé des images de convois militaires présentés comme des renforts américains. Interrogé par l'AFP, le porte-parole de la coalition internationale contre le groupe Etat islamique

(EI), Sean Ryan, a confirmé «de nombreux mouvements en raison d'opérations en cours», sans donner plus de précisions. Cela signifie-t-il pour autant que le nombre de soldats déployés est plus important ? Non, répondent responsables irakiens et militaires étrangers. Officiellement, les Américains assurent n'avoir aucune base en Irak. Mais, à Noël, M. Trump a effectué une visite surprise aux troupes américaines en se rendant sur la base aérienne d'Ain al-Assad, à l'ouest de Bagdad, unique étape de ce périple de 10 000 km. Depuis l'invasion emmenée par les Etats-Unis en 2003, la présence américaine fait débat en Irak. Au plus fort de la lutte contre l'insurrection, jusqu'à 170 000 militaires américains étaient présents dans le pays, avant de se retirer fin 2011. Des soldats américains sont ensuite revenus, mais cette fois-ci au sein de la coalition anti-EI formée en 2014. Aujourd'hui, le Premier ministre Adel Abdel Mahdi assure qu'il n'y a plus que «8 000 soldats étrangers» en Irak contre «environ 11 000» il y a un an. Parmi eux, «5 200 soldats» américains, précise à l'AFP Sean Ryan. Mais, quel que soit leur nombre, pour le bloc pro-Iran,



Ph. &gt; D. R.

«le départ des Américains est la priorité», explique à l'AFP Renad Mansour, spécialiste de la politique irakienne. Les Etats-Unis ont interdit au Hachd al-Chaab, dominé par les milices chiites, «de s'approcher des bases où sont stationnés leurs soldats», explique le chercheur Hicham al-Hachémi, fin connaisseur des forces déployées en Irak. Selon l'analyste, «le Hachd réclame la réciprocité», alors que les deux forces sont stationnées le long de la frontière syrienne et qu'un important déploiement américain dans la zone bloquerait la possi-

bilité pour l'Iran de créer un corridor terrestre qui lui permettrait d'atteindre la Méditerranée à travers l'Irak, la Syrie et le Liban. Car ce qui se joue une nouvelle fois en Irak, c'est le «bras de fer entre l'Iran et les Etats-Unis», assure M. Hachémi. M. Mansour, du centre de réflexion Chatham House, tempère néanmoins le poids de ce débat. Les questions sociales menacent bien plus la stabilité du gouvernement, dont la formation reste inachevée trois mois après la nomination de son chef, dit-il.

R. C.



## Points chauds

Trahison

Par Fouzia Mahmoudi

Marine Le Pen se charge cette semaine de rappeler à Emmanuel Macron que les «gilets jaunes» ne sont pas le seul problème politique. Et si le président français est focalisé sur le grand débat national, ses ministres se chargent d'attaquer ses adversaires. Ainsi, la ministre chargée des Affaires européennes, Nathalie Loiseau, a dénoncé hier, à quelques heures de la signature d'un nouveau traité de coopération franco-allemand, les «énormités» de Marine Le Pen qui voit dans cet accord «une trahison» et accuse Emmanuel Macron de «vendre» la France à l'Allemagne. La dirigeante d'extrême droite et présidente du Rassemblement national (ex-Front national) «se ridiculise», a en effet estimé Nathalie Loiseau. «J'ai l'impression qu'elle ne doit pas aller souvent sur le terrain pour dire des énormités pareilles». «Marine Le Pen est normalement députée française, les informations sur le traité d'Aix-la-Chapelle sont connues de tous les députés», a-t-elle ajouté. «Je dis aussi à Marine Le Pen de parler un peu avec les Alsaciens parce que c'est ce que nous avons fait depuis des mois pour savoir comment est-ce qu'on pouvait améliorer leur situation de frontaliers, comment faire en sorte qu'ils puissent circuler plus facilement, échanger plus facilement, faire plus de commerce, créer plus d'emplois». Emmanuel Macron et la chancelière allemande Angela Merkel ont signés, hier à Aix-la-Chapelle, un traité bilatéral qui complète celui signé en 1963 par Charles de Gaulle et Konrad Adenauer pour sceller la réconciliation franco-allemande. Le nouveau traité affirme la volonté des deux pays de «faire converger leurs économies et leurs modèles sociaux» et de «rapprocher leurs sociétés». Paris et Berlin s'y engagent notamment à coordonner leurs positions européennes, à approfondir leur coopération en matière de politique étrangère et à faire converger leurs politiques de sécurité et de défense. L'annonce de la signature de ce traité a donné lieu à une série de fausses informations sur les réseaux sociaux et a été violemment dénoncée par l'extrême droite, la souverainiste et président de «Debout la France» Nicolas Dupont-Aignan et le député européen Bernard Monot. Dans une interview publiée hier, Marine Le Pen estime une nouvelle fois que «converger avec l'Allemagne est un abandon de souveraineté, une trahison». La présidente du RN reprend également la rumeur selon laquelle la France s'approprierait à partager son siège de membre permanent du Conseil de sécurité de l'Onu avec l'Allemagne, une mesure qui ne figure pas dans le traité d'Aix et est formellement démentie par l'Exécutif. «Ce n'est ni envisageable, ni envisagé», a réaffirmé Nathalie Loiseau. «Quand on est populiste aujourd'hui, on pense que l'on peut raconter n'importe quoi au peuple et que le peuple le croira». «A part quelques comploteurs pathologiques, personne ne suivra ni Marine Le Pen, ni Nicolas Dupont-Aignan, ni Bernard Monot dans leurs excès», a-t-elle estimé. Mais les sorties de ces derniers sur le sujet touchent néanmoins le gouvernement qui estime devoir se défendre pour ne pas finir par alimenter lui-même de fausses informations alors que l'opinion publique lui ait largement défavorable et que le mouvement des «gilets jaunes» continue à recevoir l'approbation d'une majorité de Français. F. M.

## Venezuela 27 militaires arrêtés pour s'être soulevés contre Maduro

Vingt-sept militaires vénézuéliens ont été arrêtés lundi après s'être soulevés contre le régime du président Nicolas Maduro, à deux jours d'une manifestation organisée à l'appel de l'opposition pour exiger un gouvernement de transition. «Pour l'heure, 25 ont été arrêtés sur les lieux de l'insurrection», dans le nord de Caracas, «et deux ont été arrêtés ailleurs», a déclaré à la presse Diosdado Cabello, le président de l'Assemblée constituante, affiliée au régime. Il a précisé que le leader de cette équipée était le sergent Alexander Bandres Figueroa. À 02h50 heure locale (06h50 GMT), un groupe formé par un nombre indéterminé de militaires de la Garde nationale bolivarienne (GNB) de Macarao (ouest) a déclenché une insurrection, a annoncé l'armée dans un communiqué, assurant avoir la situation sous contrôle. Selon l'armée, les militaires ont dérobé un «lot d'armes de guerre» dans un poste militaire à Petare (est), puis se sont rendus dans une caserne du quartier de Cotiza dans le nord de Caracas. Sur une voie d'accès à la caserne, encore dans l'obscurité, les insurgés, armés et visages

découverts, ont enregistré des vidéos qu'ils ont ensuite fait circuler sur les réseaux sociaux dans lesquelles ils ont déclaré désavouer le chef de l'Etat Nicolas Maduro et appelé au soutien de la population. «Nous sommes des soldats professionnels de la Garde nationale opposés à ce régime que nous désavouons complètement, nous avons besoin de votre soutien, descendez dans la rue», dit un homme qui s'identifie comme un sergent de la Garde nationale dans une des vidéos. À ses côtés est visible un petit groupe de militaires armés. «Le peuple, dans la rue !», crient-ils. «Vous voulez que l'armée allume la mèche, nous sommes en train de l'allumer, nous avons besoin de votre soutien», lance un autre. Ce soulèvement est intervenu dans le contexte de l'appel de l'opposition à une manifestation aujourd'hui pour réclamer un gouvernement de transition et la convocation d'élections libres. Il s'agira de la première mobilisation d'envergure après les grandes manifestations de 2017, qui ont fait quelque 125 morts. Reprenant l'offensive ces dernières semaines, l'opposition, majoritaire au Parlement, a

déclaré illégitime Nicolas Maduro, investi pour un deuxième mandat le 10 janvier. Cette opposition conteste le résultat de l'élection présidentielle du 20 mai, non reconnu par une bonne partie de la communauté internationale. La Cour suprême, inféodée au régime, a répliqué lundi en déclarant à son tour illégitime la direction du Parlement. L'institution «n'a pas de direction valide (...) tous ses actes sont donc invalides», selon la décision de la plus haute juridiction du pays. La semaine précédente, dans une tentative de briser le soutien de l'armée au chef de l'Etat, le Parlement avait promis une «amnistie» aux «fonctionnaires civils et militaires» qui refuseraient de reconnaître le deuxième mandat de Nicolas Maduro. Juan Guaido a estimé lundi que les événements de la nuit à Cotiza «montrent le sentiment qui prévaut à l'intérieur» de l'armée. Il a ensuite adressé un message à chaque membre de l'armée via les réseaux sociaux : «Nous ne te demandons pas de faire un coup d'Etat, de tirer. Bien au contraire, nous te demandons que tu défendes à nos côtés le droit du peuple (...) à être libre», a dit M. Guaido.





Plus de trente communications au programme

# Colloque sur Matoub Lounes aujourd'hui à Tizi-Ouzou



Par Abla Selles

L'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou organise aujourd'hui un colloque national sur l'œuvre et le parcours du défunt chanteur et poète Matoub Lounes (1956/1998). Cette ren-

contre réunit des chercheurs et universitaires des différentes facultés du pays dont Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bouira, Batna, Alger, Oran et Blida. Les participants aborderont les différents aspects de l'œuvre poétique et musicale du chanteur disparu, notamment pour ce qui est des domaines de la littérature, la

■ Un colloque national sur l'œuvre et le parcours du défunt chanteur et poète Matoub Lounes (1956/1998) est organisé aujourd'hui à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou. Plusieurs chercheurs et enseignants des différentes universités du pays prennent part à cet événement qui sera, entre autres, une occasion pour mettre la lumière sur les différents aspects de l'œuvre poétique et musicale du chanteur disparu, notamment pour ce qui est des domaines de la littérature, la sémantique, la musique, la sémiotique, la rhétorique et la linguistique.

sémantique, la musique (ses performances en chaâbi), la sémiotique, la rhétorique et la linguistique, mais aussi de l'engagement identitaire du «Rebelle», a précisé M. Imarazene.

En effet, quelque trente-cinq communications sont au programme de ce Colloque national qui met la lumière sur l'œuvre du défunt chanteur et poète Matoub Lounes. Plusieurs thèmes seront abordés selon les organisateurs, à savoir «L'œuvre poétique et musicale de L. Matoub : de la chanson populaire à la chanson engagée» qui sera donnée par Koussaila Alik, «Ecartés et rébellion dans le texte poétique de L. Matoub», par Moussa Imarazene, «L'œuvre poétique

de L. Matoub : un livre ouvert sur l'histoire» par Leila Bouzenada, «Usages syntaxiques particuliers et aspects esthétiques dans la poésie de L. Matoub» par Mohand Akli Salhi et Ramdane Achour et enfin «Lecture psychologique et psycho-sociale du poème de Lounes Matoub Akmedjagh Ywwdhed lawan» par Noura Yefsah.

Ce colloque, placé sous le thème «L'œuvre de Lounes Matoub revisitée» et qui coïncide avec l'anniversaire de la naissance de l'artiste (le 24 janvier 1956) à Taourirt Moussa, dans la daïra de Beni Doula, s'ouvrira par la distinction, à titre posthume, du poète et chanteur de l'amazighité par rapport à son œuvre littérai-

re, mais aussi linguistique «*car on y retrouve beaucoup d'éléments qui enrichissent la langue amazighe*», ainsi que pour son combat «*qui a dépassé les frontières de l'Algérie pour s'inscrire dans l'universalité, pour l'identité amazighe, la démocratie et les droits de l'Homme*», a souligné M. Imarazene.

A. S.

## AGEND'ART

Salle Ibn-Zeydoun de Riadh El-Feth

**Judi 24 janvier à 19h30 :**

L'Institut français d'Alger, l'Institut Cervantès d'Alger et le Cluster Eunic Algérie, en collaboration avec l'ambassade de France, l'ambassade d'Espagne en Algérie et le ministère de la Culture algérien, organisent un concert d'Amancio Prada. Les tickets sont disponibles à la salle Ibn Zeydoun. Prix : 500 DA

**La Coupole (Dely Brahim)**

**1er février :**

Le grand artiste d'expression amazighe Lounis Ait Menguellet anime un spectacle musical.

**Complexe Culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa)**

**Jusqu'au 31 janvier à partir de 14h :**

Exposition de toiles artistiques autour du patrimoine amazighe avec la participation des artistes Benbouda Sid Ali et Tadjel Abdelghani.

**Galerie d'arts Le Paon (Centre des arts de Riadh El Feth)**

**Du 26 janvier au 15 février 2019 :**

Exposition collective d'arts plastiques «Alwan 2019», avec les artistes Abderrahmane Azougli, Djahida Houader, Slimane Boucetta, Yasmina Sadoun et Abderrahmane Kahlane. Vernissage le samedi 26 janvier, à partir de 14h.

**Musée Ahmed-Zabana d'Oran**

**Jusqu'au 31 janvier :**

Exposition variée sur la culture amazighe.

**Institut Culturel Italien d'Alger (El-Biar, Alger)**

**Jusqu'au 19 février :**

Exposition «Rien de personnel», de l'artiste italien Claudio Burei. L'exposition est ouverte tous les jours, sauf le samedi, de 10h à 17h, le vendredi de 10h à 13h.

## Festival «Filmer le travail» à Poitiers

### L'Algérie à l'honneur

L'Algérie sera à l'honneur de la 10<sup>e</sup> édition du Festival international «Filmer le travail» qui a lieu chaque année à Poitiers, en France. C'est à travers plusieurs films documentaires et fictionnels que l'Algérie sera mise en avant lors du Festival international «Filmer le travail». Cette 10<sup>e</sup> mouture aura lieu du 8 au 17 février prochain.

Des années 1970 avec plusieurs films restaurés, jusqu'à aujourd'hui, l'événement entend mettre en lumière plusieurs réalisateurs algériens connus et moins connus. D'autres films non

Prévu pour le 26 janvier à Alger

### Une rencontre sur Dey Hussein se prépare

UNE CONFÉRENCE ayant pour thème «Dey Hussein - dernier souverain d'El Djazaïr» se tiendra le 26 janvier à Alger. C'est l'atelier N.A.S (basse Casbah) qui accueillera l'événement. La conférence-débat reviendra sur le règne du controversé dernier Dey d'Alger, responsable pour certains de la prise de la ville en 1830.

Écrivain, sociologue, journaliste et grand reporter, Mohamed Balhi animera la conférence à l'occasion de la sortie de son dernier livre «*Dey Hussein - dernier souverain d'El Djazaïr (1818-1830)*». La conférence se déroulera à 15h. L'entrée est libre et gratuite à tous.

algériens, mais traitant tout de même de l'Algérie, seront au programme.

Parmi la sélection, on peut citer le mythique «*Omar Gatlato*»

de Merzak Allouache (1976) ou «*Inland*» de Tariq Taguia (2008).

Il est à noter qu'une douzaine d'autres productions seront présentées lors du festival et que

certaines projections se dérouleront en présence des réalisateurs et ouvriront sur des débats d'après-séance.

L. B.

## La poésie au féminin à Laghouat

### Appel à candidature pour «La poésie au féminin»

Un appel à candidature a été lancé dans le cadre de la préparation de la quatrième édition de «La poésie au féminin» qui aura lieu en mars prochain.

C'est dans la ville de Laghouat que se tiendra la quatrième édition de «La poésie au féminin». L'événement annuel réunit les jeunes talents et les invite à déclamer leurs créations, proses et poésies confondues. Les textes en présélection

devront être transmis avant la date du 15 février 2019. Ceux-ci doivent se limiter à une seule page pour les textes en prose et deux pages pour les poésies.

Toutes les langues d'usage seront acceptées : amazigh, français, anglais, arabe dialectal et arabe classique. Par ailleurs, un enregistrement audio de votre lecture du texte doit accompagner ce dernier. Il vous est aussi demandé de joindre une petite

section présentant l'auteur et mentionnant son identité ainsi que ses coordonnées.

Il est à noter que les réponses seront communiquées individuellement via courriel.

Rappelons que le dossier doit impérativement être envoyé avant le 15 février à l'adresse suivante : [lapoésieaufeminin@gmail.com](mailto:lapoésieaufeminin@gmail.com)

F. H.

## Théâtre régional d'Oran

### Le duo français Hollydays en spectacle demain

Oran accueillera le duo français Hollydays pour un concert inédit, demain soir, en Algérie. C'est au théâtre régional d'Oran que Hollydays se produira à la fin du mois de janvier. Formé par Elise Preys et Sébastien Delage en 2014, le groupe se fait un nom sur la scène parisienne avec son premier single «*Love is just a game*».

Hollydays base sa création sur un mélange d'électro, de pop et de synthé. Une recette qui depuis le lancement du groupe

prend forme à travers plusieurs EPs, dont entre autres «*Animaux*» ou «*L'odeur des joints*».

La collaboration s'est confirmée l'année dernière avec l'al-

bum «*Hollywood Bizarre*», faisant de Hollydays une des valeurs sûres du label Polydor.

Ouverture des portes à 18h30.

## Décès

### La légende de l'accordéon Marcel Azzola n'est plus

L'ACCORDÉONISTE Marcel Azzola, qui a accompagné les plus grands noms de la chanson comme Jacques Brel, Barbara ou Edith Piaf, est décédé lundi à 91 ans, ont annoncé à la presse son agent Alexandre Lacombe et sa compagne Lina Bossati. «*Son cœur a lâché*», a dit sa compagne, citée par l'AFP, précisant qu'il était décédé lundi matin.

R. I.



Coupe de la Confédération (phase de poules/tirage)  
**Des derbies à la pelle**

**LE TIRAGE** au sort de la phase de poules de la Coupe de la Confédération, effectué ce lundi au siège de la Confédération africaine de football au Caire, n'a pas manqué de piment et a donné lieu à plusieurs derbies arabes et un duel zambien. En effet, il propose plein de derbies opposant des clubs appartenant à un même pays, que ce soit d'abord au Maroc, qui compte trois qualifiés pour cette phase de poules : Raja Casa, le tenant du titre, Hassania Agadir et RS Berkane. Que ce soit ensuite en Tunisie qui en compte deux : Club Sportif Sfaxien, le recordman des victoires dans cette épreuve en 2007, 2008 et 2013, et Etoile Sportive du Sahel, double vainqueur en 2006 et 2015. Que ce

soit enfin en Zambie où les deux clubs de ce pays, Nkana Red Devils et Zesco United ont été versés dans la même poule «C». Trois clubs marocains dans un même groupe, et en même temps deux clubs tunisiens, et deux autres zambiens dans une même poule : c'est du jamais vu ! C'est dans ce sens que ce tirage restera dans les annales, car la part d'incertitude qu'il comportait était extraordinaire. Le représentant algérien le NA Hussein-dey a hérité de la redoutable équipe égyptienne du Zamalek, les Angolais de Petro Atletico, 15 fois champion dans son pays et les Kenyans de Gor Mahia. Deux clubs d'Afrique du Nord face à deux autres subsahariens. La poule «D» paraît, du moins sur le papier, devoir revenir au Zamalek d'Egypte, multi-gagnant des épreuves africaines, alors que Gor Mahia, Atletico et Hussein Dey devront batailler ferme pour l'autre ticket des quarts de finale. Le groupe «C» paraît être le plus équilibré du lot avec les deux clubs zambiens (Nkana et Zesco), un ghanéen (Asante Kotoko) et un soudanais (Al Hilal). La poule «B» ne manque pas de coffre non plus. En plus des deux anciens vainqueurs tunisiens de l'épreuve, le Club Sfaxien et l'Etoile du Sahel, on trouve aussi Rangers International FC (Nigeria) et la révélation de l'édition 2018-2019, Salitas FC (BF). De leur côté, les Congolais d'Ototo vont devoir réserver par trois fois des billets à destination du Maroc dans une poule «A» à nette connotation marocaine. Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale.

**La composition des quatre groupes :**

**\*Groupe "A"**  
A1 - Hassania Agadir (Maroc)  
A2 - AS Otoho d'Oyo (Congo)  
A3 - RS Berkane (Maroc)  
A4 - Raja Casa (Maroc)

**\*Groupe "B"**  
B1 - Etoile Sportive du Sahel (Tunisie)  
B2 - Enugu Rangers Int. FC (Nigeria)  
B3 - Salitas FC (Burkina Faso)  
B4 - Club Sportif Sfaxien (Tunisie)

**\*Groupe "C"**  
C1 - Zesco United (Zambie)  
C2 - Al Hilal (Soudan)  
C3 - Asante Kotoko FC (Ghana)  
C4 - Nkana FC (Zambie)

**\*Groupe "D"**  
D1 - Gor Mahia FC (Kenya)  
D2 - NA Hussein Dey (Algérie)  
D3 - Atletico Petroléos (Angola)  
D4 - Zamalek (Egypte)

Sanctions de la LFP  
**La JSK suspendue, les joueurs du MCA épargnés**

■ La JS Kabylie a écopé d'un match à huis clos pour «utilisation et jet de fumigènes sur le terrain», lors de sa victoire en déplacement contre l'USM Bel Abbès (2-0) samedi dernier en match comptant pour la 18<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis.



Par Mahfoud M.

Les fans des Canaris seront absents face à l'ASAM

**L**es fans des Canaris ont compliqué la situation de leur club en procédant de la sorte étant donné qu'il jouera sans leur soutien, alors qu'il a besoin de plus d'encouragement après avoir été relancé dans la course au titre de champion. Les Canaris, faut-il le rappeler, sont seulement à deux points de l'actuel leader de la Ligue 1, l'USM Alger. La JSK devra en outre s'acquitter de deux amendes, l'une de 100 000 DA pour mise en garde et une seconde de 200 000 DA pour «utilisation et jet de fumigènes sur le terrain» (3<sup>e</sup> infraction). La

formation kabyle jouera donc son prochain match face à l'AS Ain M'illa à huis clos, le 25 janvier prochain, ce qui sera très difficile pour elle. En Ligue 2 Mobilis, l'ASM Oran a écopé d'un match à huis clos et une amende de 200 000 DA pour «jet de projectiles sur le terrain» lors de la réception du MO Béjaia (0-2) au stade Bouakeul (Oran), pour le compte de la 18<sup>e</sup> journée. L'ASM Oran, 14<sup>e</sup> au classement, accueillera la JSM Skikda lors de la 20<sup>e</sup> journée de Ligue 2 sans la présence de ses supporters. De son côté, le MC Alger a été épargné et jouera son match de Coupe d'Algérie face au voisin du Nasr d'Hussein-Dey au grand complet et avec

tous ses joueurs, bien que trois de ses joueurs se sont mal comportés face au CRB lors de la précédente journée en envahissant l'arbitre, Achouri, à la pause pour protester contre le fait qu'il ait sifflé la fin de la première période alors que l'attaquant Benaldjia devait bénéficier d'un coup franc après avoir été fauché par un défenseur du CRB. Le rapport de l'arbitre a été en faveur de Bendebka, Azzi et SouibaH? qui ont eu une remarque très conciliante, à savoir jeu dangereux alors qu'ils devaient être avertis pour contestation d'arbitrage et donc être absents de ce match face au Nasria. **M. M.**

Cyclisme/Tropicale Amisss-Bongo  
**Réguigui prend la sixième place**

**LE CYCLISTE** algérien Youcef Reguigui a terminé à la quatrième place de la première étape de la course cycliste la Tropicale Amisss-Bongo (Gabon) dont la victoire est revenue à l'Italien Bonifazio Nicolo de la formation Direct Energie, lors de la course courue lundi entre Bongoville et Moanda (100 km). Le coureur italien a franchi la ligne d'arrivée au sprint final avec un temps de 2h43.23, devant le Français Manzin Lorenzo (Vital Concept) et l'Allemand Greipel André (Team Arkea samsic), crédités du même temps. Au classement général, Reguigui occupe la 6<sup>e</sup> place à 10 secondes de l'Italien, Bonifazio Nicolo qui devance de deux secondes l'Erythréen, Sirak Tesfom. Le Rwandais Didier Munyaneza monte sur le podium

à 3 secondes du leader. L'Algérie est représentée par six coureurs dont Azzedine Lagab dont l'objectif sera de remporter une étape au Gabon après avoir fini deux fois dans le top 10 du classement final en 2012 et 2013. Quinze équipes dont dix africaines et cinq formations européennes s'attaquent aux sept étapes sur un parcours total de plus de 800 Km. Pour la première fois depuis le début de sa création en 2006, cette édition fera un tour en Guinée-Equatoriale lors de la 5<sup>e</sup> étape Bitam-Mongomo, en passant par la ville de Kyé-Osi au Cameroun, ce qui donne une dimension internationale à la Tropicale qui se veut désormais être le point de départ de toutes les courses de l'Union cycliste internationale.

Huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie  
**Le CRB, l'USMAN et la JSMB passent en quarts**

**L**es deux pensionnaires de la Ligue 2 Mobilis de football : l'USM Annaba et la JSM Béjaia, ont validé ce lundi leur billet pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, en disposant respectivement du CABB Arréridj (3-1) et du CRM Bouguirat (4-1). Dans un stade du 19-Mai 1956 plein, les «Tuniques rouges» n'ont pas eu

du mal à éliminer leur voisin du CABBA. Taoufi El-Ghoumari a ouvert le score à la 9<sup>e</sup> minute de jeu sur penalty, avant de récidiver à la 24<sup>e</sup> minute pour corser l'addition et signer le doublé, profitant d'un mauvais dégagement de la défense de Bordj. En seconde période, le CABBA a réduit le score grâce à Mehdi Droueche (52'), avant que l'USMAN ne se mette définitivement à l'abri grâce à Sofiane Ammour (72'). L'USMAN de l'entraîneur Kamel Mouassa recevra en quarts de finale, en aller et retour, l'ES Sétif ou l'USM Alger. La JSM Béjaia, dans son ancre de l'Unité maghrébine, s'est qualifiée facilement aux dépens du CR Bouguirat, club évoluant en division inter-régions. Hicham Mokhtar s'est illustré en signant un doublé (4e, 30'). Foued

Ghanem a imité son coéquipier avec également un doublé (67<sup>e</sup> s.p, 69'). Djelloul Meghni a sauvé l'honneur pour Bouguirat (52'). La JSMB rencontrera au prochain tour le vainqueur du match Paradou AC-USM El-Harrach. Un peu plus tôt dans la journée, Le CR Belouizdad a validé son billet en battant le SA Mohammadia, pensionnaire de la division nationale amateur, sur le score de 3 à 0, au stade 20-Août-1955 d'Alger. Les buts de la partie ont été inscrits par Djamel Chettal (45'+2), Amir Sayoud (71'), et Abousofiiane Balegh (85'). Le CR Belouizdad, lanterne rouge du championnat de Ligue 1, rencontrera en quarts de finale le vainqueur du match NA Hussein-Dey - MC Alger.

Natation / DEN de la Fédération algérienne  
**Kaoua explique les raisons de sa démission**

**LE DIRECTEUR** des équipes nationales de la Fédération algérienne de natation (FAN), Abdelkader Kaoua, a assuré lundi que sa démission est due à des «raisons personnelles», après trois années passées à son poste. «J'ai décidé de quitter mon poste pour des raisons personnelles, entre autres l'éloignement du siège de la FAN de mon domicile et l'état de santé de ma mère. Pour ces raisons j'ai décidé de m'éloigner du haut niveau pour être auprès d'elle», a déclaré Kaoua

qui a également occupé le poste de directeur technique national depuis février 2018, a nié toutes tensions avec le président de la FAN, Mohamed Hakim Boughadou, et son bureau exécutif. «Je garde de très bonnes relations avec le président de la FAN. J'ai donné le maximum pour réaliser le plan d'action de l'année 2018, une saison pleine au niveau national et international, dont les Jeux méditerranéens, les Jeux africains de la jeunesse et les championnats arabes», a-t-il souligné.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Les opérations de recherche se poursuivent

## Disparition en mer du photographe de presse Karim Benhalima

LES OPÉRATIONS de recherche du photographe de presse du «Quotidien d'Oran», Karim Benhalima, victime d'une chute d'un rocher dimanche soir près de Mers El Kebir, alors qu'il s'adonnait à une partie de pêche, se poursuivaient hier avec le renforcement des moyens engagés, a appris l'APS du directeur de wilaya de la Protection civile. «Douze équipes et 40 plongeurs sont engagés dans les opérations de recherche au niveau de trois zones : "Rocher de la vieille" où s'est produit l'accident, port d'Oran et la baie d'Arzew vers laquelle convergent les courants marins», a expliqué le colonel M'hamed Mahmoudi. Des équipes relevant des unités navales de la 2<sup>e</sup> Région militaire, à bord d'embarcations semi-rigides, sont également engagées dans cette mission de recherche, a ajouté le même responsable. Parallèlement à ces opérations en mer, des béné-

voles procèdent depuis lundi au ratissage des lieux du drame, à la recherche d'indices indiquant le lieu de la chute du photographe. Selon le directeur de la Protection civile, «le Rocher de la vieille» est une zone dangereuse de forts courants abritant des grottes sous-marines. La tâche des équipes de recherche sera plus difficile encore dans les prochaines heures avec la détérioration des conditions climatiques, marquées par une mer très agitée, a-t-on indiqué. Karim Benhalima, âgé de 38 ans, est porté disparu depuis dimanche soir, après une chute d'un rocher, à Mers El Kebir. Alertés par des amis de la victime qui se trouvaient également sur les lieux, les services de la Protection civile ont mobilisé d'importants moyens de recherche et de sauvetage, appuyés par des moyens humains et matériels des unités navales de la 2<sup>e</sup> RM et d'un dispositif aérien.

O. N.

Intoxication

## Trois décès par asphyxie au monoxyde de carbone en 24 heures

TROIS personnes sont décédées intoxiquées par le monoxyde de carbone CO émanant de chauffage dans les wilayas de Laghouat et Djelfa durant les dernières 24 heures, selon un bilan arrêté hier par la Protection civile. Trois personnes sont décédées intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant de chauffage, dont 2 personnes (1 femme enceinte et 1 enfant de 4 ans) dans la commune de Hadj Mecheri (Laghouat), et une autre personne (65 ans) dans la cité Mohamed Ben Chouhane (Djelfa), a précisé la même sour-

ce. Les unités de la Protection civile ont enregistré, en 24 heures, 2 797 interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité, est-il ajouté. Durant la même période, plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés dont 3 mortels, faisant 3 victimes au niveau des wilayas de Mostaganem, Ain Defla et El Tarf.

Y. H.

En 2018 à Médéa

## Plus de 26 tonnes de produits de qualité non conformes saisies

PLUS de 26 tonnes de produits de qualité douteuse ou non conforme aux conditions sanitaires et d'hygiène ont été saisies durant l'année 2018 par les services de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes de la direction du commerce de Médéa, a-t-on appris hier auprès du responsable de cette structure. Il s'agit, selon le directeur du commerce, Haroun Daoudi, de produits alimentaires «impropres à la consommation ou d'origine inconnue», mis illégalement en vente et retirés du circuit de distribution, suite aux nombreuses opérations de contrôle effectuées à travers différents points de vente légaux ou informels, a-

t-il expliqué. Le même responsable fait état, en outre, de la fermeture de pas moins de 255 commerces, au motif d'infractions à la réglementation en matière de pratiques commerciales ou d'hygiène, alors que plus de 3 578 procès-verbaux ont été dressés, durant l'exercice en question. Le montant des transactions commerciales non déclarées aux services des impôts s'est élevé, au cours de l'exercice 2018, à 260 millions de DA, selon le même responsable, qui précise que des dispositions ont été prises à l'encontre des commerçants incriminés.

O. N.

## La course à la présidentielle officiellement lancée



Loumis

Djalou@hotmail.com

63<sup>e</sup> anniversaire de Lounes Matoub

## Coup d'envoi d'une semaine culturelle

■ La Fondation Matoub Lounes a donné, hier, le coup d'envoi d'une semaine culturelle dédiée à la mémoire du «rebelle», à l'occasion de la célébration du 63<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance.

Par Hamid M.

La maison de la culture abrite depuis hier une exposition sur l'œuvre du chanteur ainsi que sur les activités de la Fondation qui porte son nom. Dans l'après-midi, la sœur du défunt, Malika Matoub, était conviée à animer une conférence débat autour du thème «Bilan et perspectives, 20 ans après». Pour la journée anniversaire du rebelle, jeudi 24 janvier, les organisateurs ont prévu un recueillement sur la tombe du chanteur à Taourirt Moussa (commune d'Ait Mahmoud) et le lieu de son assassinat (Tala Bounane commune d'Ath Aissi). En clôture de cette semaine culturelle, la Fondation Matoub Lounes honorera ses membres fondateurs disparus, par la remise de trophées à leurs familles.



Par ailleurs, l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou abritera, aujourd'hui, un colloque national dédié au «rebelle» avec la participation de nombreux conférenciers venus de différentes régions du pays.

Au programme, une cinquantaine de communications autour de plusieurs thèmes sur l'œuvre et le parcours du poète, chanteur militant de la cause identitaire et de la démocratie.

H. M.

Trafic routier paralysé sur la RN12 à Béjaïa

## Des villageois continuent de bloquer la voie

La RN 12 est coupée encore hier pour la troisième journée consécutive par des dizaines d'habitants, issus de cinq villages de la commune d'Oued Ghir, à savoir Taourirt Larbaâ, Amaâdan, Zala, Tamda et Boumansour. La voie est toujours bloquée à la sortie sud du chef-lieu communal par des blocs de pierres, pneumatiques, troncs d'arbre... Une foule de villageois s'est massée au milieu de la route et des files de voitures sont formées dans les deux sens de la circulation. Les mécontents ne semblent pas convaincus après le déplacement du chef de daïra sur les lieux mêmes de la manifestation. Hier, le maire d'Oued-Ghir a

appelé à la sagesse, via la radio, les protestataires, estimant que les revendications mises en avant sont légitimes mais le blocage de la route n'est la solution pour réclamer des droits car il pénalise tout le monde. Il a appelé également les autorités de wilaya à «intervenir afin de régler les problèmes des citoyens et prendre en charge leurs préoccupations». Les protestataires réclament, obstinément, le raccordement de leurs foyers au gaz de ville, le revêtement en béton bitumineux du CW43 desservant leurs localités ainsi que le raccordement à la fibre optique. Le maire a expliqué que «le projet de raccordement au gaz naturel traîne à cause de l'ab-

sence de l'entreprise sur le terrain». Des élus se sont rendus sur les lieux et ont expliqué que les projets en question (raccordement au gaz naturel et à la fibre optique) sont du ressort de la SDE et Algérie Télécom et le revêtement de la route nécessite au moins quelque 6 milliards de centimes. Une opération que l'APC ne peut apparemment pas supporter sur son budget qui n'atteint même pas la moitié de cette somme. Une fiche technique aurait été élaborée par l'APC, mais n'a pas été validée au niveau du secteur. La fermeture de cet important axe routier a fortement pénalisé les usagers.

Hocine Cherfa